

Inclusion Handicap
Mühlemattstrasse 14a
3007 Bern

info@inclusion-handicap.ch
www.inclusion-handicap.ch

INCLUSION.
HANDICAP

COMPTES ANNUELS 2024

Bilan au 31 décembre 2024

ACTIF	Renseigne- ments à annexer au	2024 (en CHF)	2023 (en CHF)
Liquidités	1.1	2'069'989	2'123'935
Créances sur livraisons et prestations de service	1.2	130'813	119'918
Actifs de régularisation	1.3	45'072	142'05
Actif circulant		2'245'874	2'385'907
Immobilisations financières	1.4	15'671	15'648
Immobilisations corporelles meubles	1.5	67'079	22'232
Actif immobilisé		82'750	37'880
ACTIF		2'328'624	2'423'787

PASSIF	Renseigne- ments à annexer au	2024 (en CHF)	2023 (en CHF)
Dettes sur achats et prestations de service	2.1	41'987	98'929
Comptes passifs de régularisation	2.2	464'088	414'051
Emprunt à court terme		506'075	512'980
Capital de fonds		935'194	1'086'422
Capital lié		59'705	59'705
Capital libre		764'680	764'680
Capital de l'organisation		887'354	824'385
PASSIF		2'328'624	2'423'787



Comptes d'exploitation 2024

	à annexer au bilan	2024 (en CHF)	2023 (en CHF)
Produit d'exploitation			
Subventions reçues	3.1	1'051'836	1'152'150
Contributions pouvoirs publics	3.2	1'778'225	1'814'906
Produits sur achats et prestations de service	3.3	554'423	418'207
PRODUIT D'EXPLOITATION		3'384'484	3'385'263
Charges d'exploitation			
Travail de fond et relations publiques		1'090'336	1'322'614
Service juridique		2'182'810	1'879'134
Projets		225'804	503'136
CHARGES D'EXPLOITATION		3'498'949	3'704'884
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-114'465	-319'621
Résultat financier			
Produits financiers		467	14
Charges financières		-570	657
RÉSULTAT FINANCIER		-103	643
Résultat exceptionnel			
Charges exceptionnelles	3.5	000'000	21'744
Produits exceptionnels		26'310	000'000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		26'310	21'744
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DE FONDS		-88'258	-342'009
Variation du capital de fonds			
Dotations		79'962	238'924
Prélèvement		-231'190	-265'721
VERÄNDERUNG FONDSKAPITAL		151'228	26'797
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT VARIATION DU CA- PITAL DE L'ORGANISATION)		-62'970	-315'212
Variation du capital de l'organisation			
Capital dédié: fonds pour le personnel	2.4	406	-17'120
Capital libre: assurance exploitation		62'564	-298'092



Flux de trésorerie 2024

A ACTIVITÉS	2024 (en CHF)	2023 (en CHF)
Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)	62'970	-315'212
Variation du capital de fonds	-151'228	-26'797
Amortissements	38'025	56'652
Variation des créances livraisons + prestations	-10'896	-108'547
Variation des actifs de régulation	96'982	-12'003
Variation des dettes résultant d'achats + prestations	-56'942	63'970
Variation des passifs de régularisation	50'038	44'590
Flux financiers liés aux activités	28'949	-297'347
B INVESTISSEMENTS	2024 (en CHF)	2023 (en CHF)
Variation de placements financiers	-23	-14
Investissements mobilier, installations	-82'872	-10'200
Flux financiers liés aux investissements	-82'895	-10'214
C VARIATION DES LIQUIDITÉS	2024 (en CHF)	2023 (en CHF)
	31.12.2024	31.12.2023
Liquidités		
Liquidités au 1.1.	2'123'935	2'431'495
Liquidités au 31.12.	2'069'989	2'123'935
Preuve de la variation des liquidités	-53'946	-307'560



Comptes de modification du capital 2023

2023 en CHF

	État au 1.1.	Dotations	Transferts internes	Utilisation	Dotation résultats financiers	Encours au 31.12.
Capital de fonds						
Fonds d'accessibilité des transports publics	75'300	0	0	0	0	75'300
ONU CRDPH	11'126'	0	0	25'000	0	11'126
Litigation	1'026'793	103'924	0	130'721	0	999'996
Reporters sans barrières	0	135'000	0	135'000	0	0
TOTAL CAPITAL DE FONDS	1'113'219	238'924	0	265'721	0	1'086'422
Capital de l'organisation						
Prévoyance professionnelle	76'825	0	-17'120	0	0	59'705
TOTAL CAPITAL DÉDIÉ	76'825	0	-17'120	0	0	59'705
Assurance exploitation	1'062'772	0	-298'092	0	0	764'680
TOTAL CAPITAL LIBRE	1'062'772	0	-298'092	0	0	764'680
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'139'597	0	-315'212	0	0	824'385

2024 en CHF

	État au 1.1.	Dotations	Transferts internes	Utilisation	Dotation résultats financiers	Encours au 31.12.
Capital de fonds						
Fonds d'accessibilité des transports publics	75'300	0	0	0	0	71'914
ONU CRDPH	11'126	0	0	2'000	0	9'126
Litigation	999'996	79'518	0	225'804	444	854'154
Reporters sans barrières	0	0	0	0	0	0
TOTAL CAPITAL DE FONDS	1'086'422	79'518	0	231'190	444	935'194
Capital de l'organisation						
Fonds pour le personnel	59'705	0	406	0	0	60'111
TOTAL CAPITAL DÉDIÉ	59'705	0	406	0	0	60'111
Assurance exploitation	764'680	0	62'564	0	0	827'243
TOTAL CAPITAL LIBRE	764'680	0	62'564	0	0	827'243
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	824'385	0	62'970	0	0	887'354

Commentaire sur les variations du capital de fonds, voir point 2.3 dans les annexes

Commentaire sur la variation du capital de l'organisation, transfert de l'assurance exploitation au capital dédié voir point 2.4 dans les annexes.



Annexe aux comptes annuels 2024

Principes comptables

La comptabilité d'Inclusion Handicap est réalisée conformément aux recommandations professionnelles relatives aux principes comptables (Swiss GAAP FER 21) ainsi qu'aux dispositions des statuts et présente une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view). En outre, les comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse (Art 957 et suivants Droit des obligations).

Principes d'évaluation

Le principe d'acquisition ou de coût de revient s'applique. Lui-même repose sur le principe de l'évaluation individuelle de l'actif et du passif. Les principes essentiels de présentation pour l'évaluation du bilan sont présentés ci-dessous.

■ Liquidités	à la valeur nominale
■ Créances / Dettes	à la valeur nominale
■ Immobilisations corporelles meubles	voir tableau des immobilisations
■ Immobilisations financières	à la valeur nominale
■ Provisions	Les provisions sont portées au bilan s'il existe un engagement juridique ou effectif qui résulte d'un événement passé.

Personnes / organisations liées

On entend par personnes liées les membres du comité ainsi que la direction. Aucune transaction nécessitant une divulgation n'a eu lieu. Il n'existe pas d'organisation liée au sens de la définition de Swiss GAAP FER.

Jetons de présence

Comité

Les membres du comité perçoivent en substitution des autres frais un montant de CHF 150 par session de demi-journée dans la mesure où le mandat n'est pas déjà indemnisé dans le cadre d'un emploi par l'organisation mandante. Les coprésidentes perçoivent en outre une indemnité forfaitaire au pro rata de CHF 5'000 par année de service.

Total Jetons de présence Comité	2024	CHF 17'753	2023	CHF 15'300
---------------------------------	-------------	------------	-------------	------------

Direction

	2024	4 membres	2023	5 membres
Frais de personnel	2024	CHF 603'000	2023	CHF 552'000

Institution de prévoyance

Les collaborateurs d'Inclusion Handicap sont assurés par la caisse de pension de la ville de Zürich.

Niveau de couverture	2024	121.3%	2023	119.4%
----------------------	-------------	--------	-------------	--------

Événements postérieurs à la clôture du bilan

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et l'approbation des comptes par le comité le 22 mai 2025.



Obligations futures

Dans la procédure contre les CFF et Bombardier concernant les trains à deux étages (Dosto), le Tribunal administratif fédéral avait imposé à Inclusion Handicap des dépens alloués aux parties de CHF 126'000.00. Inclusion Handicap a déposé un recours contre ce jugement auprès du Tribunal fédéral. Début 2022, le Tribunal fédéral a accepté le recours.

Selon le jugement du Tribunal administratif fédéral du 20.07.2023, Inclusion Handicap doit désormais verser 60'000 CHF à la partie adverse (CFF) et 50'000 CHF à l'appelée en cause (Bombardier), à titre d'indemnité de partie. Le jugement a été porté devant le Tribunal fédéral.

Ce n'est qu'à la fin de la procédure en cours que le montant définitif à acquitter sera fixé. Les organisations membres ont exprimé leur intention de participer aux coûts.

Effectif du personnel

Nombre d'emplois à temps plein en moyenne annuelle	2024	17.5	2023	17.6
--	-------------	------	-------------	------

Baux à long terme

Mühlemattstrasse 14a Berne/depuis 2015/Durée 10 ans/ Loyer actuelle CHF 84'000.00

Grütlistrasse 20, Zürich/depuis 2015/sans limitation de durée / Loyer actuelle CHF 30'000.00

Place Grand St-Jean 1, Lausanne/depuis 1990/ Durée 5 ans (01.04.2030) /Loyer actuelle CHF 45'500.00

Charges administratives

La charge administrative est saisie directement sur un seul poste de frais depuis le 1.1.2015 selon les coûts réels

Total Charges administratives: **2024** CHF 848'000.00 **2023** CHF 825'000.00

Sources de revenus importantes et leur enregistrement

Contributions publiques: **2024** CHF 1'778'225 **2023** CHF 1'814'906

Aide financière de l'OFAS pour l'encouragement de l'aide aux invalides selon l'art. 74 LAI

Un contrat de prestations est conclu avec l'Office fédéral des assurances sociales, la subvention sera versée annuellement en deux tranches et comptabilisée après réception.

Cotisation des membres

La cotisation des membres est facturée annuellement et comptabilisée après réception. Les paiements de cotisation survenus après la clôture de l'exercice feront l'objet d'une régularisation.

Revenus des prestations de conseil

Une partie du chiffre d'affaires provenant de prestations de conseil provient des cotisations annuelles des organisations intéressées. Cette cotisation est facturée annuellement et comptabilisée après réception. Les paiements de cotisation survenus après la clôture de l'exercice feront l'objet d'une régularisation.

Une autre partie du chiffre d'affaires des prestations de conseil provient de recettes issues d'indemnités de procès ou d'assurances de protection juridique. Ces recettes ne peuvent pas faire l'objet d'une régularisation, car de telles factures ne peuvent être établies qu'après prononcé d'un jugement ou de garantie de prise en charge d'une assurance. Le chiffre d'affaires est comptabilisé après réception.



Renseignements à annexer au bilan 2024

Actifs	31.12.2024 (CHF)	31.12.2023 (CHF)		
1.1. Liquidités	2'069'989	2'431'495		
Caisse	445	585		
Chèques postaux	160'439	381'574		
Banque	1'909'106	1'741'776		
1.2 Crédits sur livraisons et prestations de service				
Envers des tiers	130'813	119'918		
Envers des organismes	0	0		
1.3. Actifs de régularisation	45'072	142'055		
Ce poste comprend les charges payées d'avance pour l'exercice suivant (licences) ainsi que les contributions dues pour services de conseils.				
1.4 Immobilisations financières	15'671	15'648		
Cautions pour les locaux loués.				
1.5 Immobilisations corporelles meubles				
Les installations sont inscrites au bilan à hauteur de la valeur de l'acquisition moins les investissements économiques.				
Les amortissements ont été calculés de manière linéaire sur toute la durée d'utilisation. La comptabilisation à l'actif s'élève à CHF 500.00.				
La durée d'utilisation économique estimée est de 3 ans pour le matériel informatique et les logiciels, de 5 ans pour l'infrastructure informatique de base et les installations électriques et de 8 ans pour les immobilisations corporelles.				
2024	Etat 1.1.	Entrées	Sorties	Encours au 31.12.
Immobilisations corporelles meubles	393'142	82'872	0	476'013
Amortissements cumulés	370'909	38'025		408'934
Valeur comptable nette	22'232			67'079
2023	Etat 1.1.	Entrées	Sorties	Encours au 31.12.
Immobilisations corporelles meubles	382'942	10'200	0	393'142
Amortissements cumulés	314'258	56'652	0	370'900
Valeur comptable nette	68'684			22'232



PASSIFS	31.12.2024 (CHF)	31.12.2023 (CHF)
2.1 Dettes sur achats et prestations de service		
Envers des tiers	41'987	53'996
Envers des organismes	0	5'000
Envers de la Caisse de pensions	0	39'934
2.2 Comptes passifs de régularisation	464'088	414'051
Dettes concernant l'exercice, les factures au 31.12.2024 mais non encore reçues et non encore payées ainsi que les revenus locatifs et contributions à affecter à l'exercice suivant.		
Ce montant comprend le solde d'environ CHF 264'000 provenant de la procédure Dosto.		
En outre, des engagements résultant de contrats de travail pour des crédits de vacances et d'heures supplémentaires de CHF 172'000 sont pris en compte		
2.3 Capital de fonds		
Les mouvements de fonds sont compatibilisés au poste Variation du capital. Depuis le 01/01/2015, le règlement du fonds élaboré par la direction et approuvé par le comité est en vigueur comme suit: (Le règlement concernant le fonds a été révisé le 07.05.2021).		
Fonds d'accessibilité des transports publics		
Ce fonds a été alimenté par une dotation de la mission de service public «Accessibilité des transports publics». Il permet de financer les dépenses de matériel et les dépenses exceptionnelles en personnel dans le domaine technique liées aux efforts pour assurer l'accessibilité des transports publics.		
Fonds Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées		
Ce fonds a été alimenté par une subvention de l'Association «Non au démantèlement de l'AI». Il permet de financer les dépenses de matériel et les dépenses exceptionnelles en personnel qui résultent de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées.		
Fonds Litigation		
Ce fonds est établi grâce à une donation et sera alimenté par de futurs apports tels que donations, dons et legs. Selon la volonté des donatrices et donateurs, le fonds a explicitement pour but de financer des procédures stratégiques et judiciaires visant à faire respecter et à imposer les droits des personnes handicapées, ce afin de permettre l'émergence d'une pratique concernant des questions liées au droit de l'égalité des personnes handicapées. L'utilisation des ressources		



provenant de ce fonds est soumise aux dispositions d'un règlement à part.

Fonds RoB Reporters sans barrières

Reporters sans frontières est un groupe de reporters handicapés qui couvre les événements liés à la politique du handicap dans les quatre langues nationales et en langue des signes. Le BFEH soutient le projet par une contribution financière. Pendant la phase de projet, le fonds sert à équilibrer les paiements. Le fonds est alimenté par des contributions pour le projet. Les coûts du projet sont débités du fonds au moyen d'un décompte annuel.

2.4	Capital de l'organisation	406	17'120
-----	----------------------------------	------------	---------------

2024: Les charges sociales non dues en rapport avec le décompte d'indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident, provenant du compte d'exploitation, ont été affectées au fonds pour le personnel (capital lié): CHF 1'595.--.

Les coachings externes pour les équipes ont été financés par le fonds pour le personnel à hauteur de CHF 1'189.--.

2023: Les charges sociales non dues en rapport avec le décompte d'indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident, provenant du compte d'exploitation, ont été affectées au fonds pour le personnel (capital lié): CHF 2'880.--.

Les coachings externes pour les équipes ont été financés par le fonds pour le personnel à hauteur de CHF 20'000.--.

Annexe aux comptes d'exploitation

		31.12.2024 (CHF)	31.12.2023 (CHF)
Cotisations des membres		904'062	913'839
Bienfaiteurs/Donateurs/Legs		68'861	84'387
2024	CHF 20'000 consultations juridique		
2023	CHF 20'000 consultations juridique		
Contribution stratégique des processus		78'913	103'924
Contributions à des projets		0	50'000
3.1	Subventions reçues	1'152'150	1'152'150
Subventions AI		1'659'238	1'626'011
Contributions cantonales		118'987	108'895
Contribution du BFEH au projet Reporters sans barrières		0	80'000



3.2 Contributions pouvoirs publics	1'778'225	1'814'906
Résultat des prestations	529'324	392'939
Autres produits	25'099	25'268
3.3 Produits sur achats et prestations de service	554'423	418'207
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3'384'484	3'385'263
Transmission OFAS aide financière aux sous-traitants	191'440	187'500
Contributions et subventions versées	191'440	187'500
Traitements	2'117'219	2'220'382
Prestations sociales	462'600	491'249
Prestations d'assurances reçues	-71'058	-77'748
Autres frais de personnel	53'471	177'484
Variation des réserves (Vacances, heures supplémentaires)	52'000	120'000
Masse salaire	2'614'232	2'801 601
Organes	67'548	93'147
Charges locatives	204'629	188'004
Aménagements de bureau	463	941
Médias et publications	6'029	18'777
Relations avec les médias	9'541	7'669
Projets et PROSPREH	0	801
Stratégique des processus	0	2'626
Évenements / campagnes	22'445	2'612
Initiative d'inclusion	193	30'000
Autres dépenses d'équipement	216'590	179'462
Autres charges d'exploitation	527'438	524'040
Amortissements	38'025	56'652
3.4 TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3'498'949	3'704'884
Les projets Litigation Strategy et Reporters sans barrières font partie de la division projets.		
3.5 Charges extraordinaires	000'000	21'744
Prestations pour les interprètes en langue des signes pour les années 2019-2022.		
3.6 Variation du capital de fonds		
Les détails sont portés dans les comptes au poste Variation du capital.		

